

Aumôneries d'hôpitaux

La mission de l'aumônerie des hôpitaux (AH) est d'assurer, au nom de l'Evangile, un ministère de proximité dans les établissements de soins :

« J'étais malade et vous êtes venus me visiter ».

C'est une mission reçue pour vivre une présence de l'Église de Jésus-Christ dans ces lieux de vie marqués profondément par la souffrance, la lutte pour la vie contre la mort, une présence où se manifeste et se dit que l'être humain atteint en sa chair, son cœur et son esprit, est aimé :

« Tu as du prix à mes yeux », « tout homme est une histoire sacrée »...

Voilà, s'il en est besoin, la raison fondamentale de la présence des aumôneries dans les hôpitaux.

Les rendez-vous privilégiés qui sont offerts ont leurs racines et leur aboutissement dans la vie sacramentelle, pour vivre l'Alliance dans une commune union 'communion'. Il n'y a pas d'autre terrain que celui de l'existence humaine où cela peut se réaliser.

L'aumônerie est présente pour porter cette communion, proposer le sacrement de réconciliation, le sacrement des malades.

Une place est toujours disponible pour le malade en attente d'une rencontre, pour vivre un partage. La mission de l'équipe d'aumônerie est donc de répondre aux demandes des personnes hospitalisées qui souhaitent une simple visite d'amitié Pour avoir les coordonnées des aumôniers et responsables dans les hôpitaux et cliniques du diocèse.

Téléchargez la Charte Diocésaine du Visiteur Bénévole en pastorale de la santéTélécharger

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 05/12/2025 - https://charente.catholique.fr/services/sante/aumoneries-dhopitaux/